

BAC

N° 76-77

SNCA e.i.L. Convergence

Semestriel

e. comme Efficacité

1 Euro

oct. 21 à mars 22

i. comme Indépendance

L. comme Laïcité

BAC N° 76-77

Bulletin des Agrégés & Certifiés

SNCA

*Certifiés, Agrégés e.i.L.
Convergence*

5, rue Clisson 75013 Paris
06 82 13 73 43

pierre.couranjou@gmail.com

Site

www.snca-nat.fr

Sommaire

Edito :

Edito Rappel des principes pp 1-2
Qui cherche la petite bête ? pp 2-3
Macron la langue et l'idéologie pp 3-4
Les balbutiements p 4
Charge de travail et ergonomie pp 4-6
Une grande première p 7
Le mouvement des personnels de la
MLDS pp 7-8
Pouvoir d'achat pp 8-9
Appel d'un professeur des écoles pp 8-9

Directeur de Publication
Pierre COURANJOU
N° CPPAP : 09075S 06175
N° ISBN : en instance

Conception & réalisation
au siège
5, rue Clisson 75013 Paris

Editorial

Rappel des principes et des valeurs du SNCA e.i.L. Convergence

L'éditorial du double numéro de **BAC 76-77** rappelle les principes et les valeurs du SNCA e.i.L. Convergence qui sont aussi ceux de sa fédération, les Syndicats e.i.L. Convergence.

1/ La Charte de d'Amiens (oct.1906)

Le congrès confédéral de la CGT a posé deux objectifs principaux au syndicalisme ouvrier : améliorer les conditions quotidiennes de vie et de travail des salariés et mettre fin au salariat corollaire du capitalisme.

2/ La laïcité

La loi de 1905 institue que l'Etat est neutre et impartial devant les croyances ou les non croyances des citoyens qui relèvent de la sphère privée ; l'Etat républicain s'occupe de la sphère publique uniquement et ne tolère pas que la sphère privée déborde de son cadre.

3/ L'évolution révolutionnaire

Admise par Karl MARX et défendue par Jean JAURES, elle exige de travailler à la libération des citoyens et des travailleurs quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent. Depuis 1789, l'évolution révolutionnaire a été active politiquement, économiquement et socialement mais depuis une quarantaine d'années elle est au point mort ce qui favorise des régressions sociales : salaires, retraites, services publics en font les frais. Du coup, la démocratie est atteinte gravement et la République en meurt.

Pour mettre un terme à cet enlèvement du bien public, le SNCA e.i.L. Convergence et sa fédération les Syndicats e.i.L. Convergence préconisent :

1/ La diminution vigoureuse de la plus-value capitaliste prise sur le travail qui est pourtant le seul moteur des richesses produites ;

2/ Le retrait de l'actuelle Constitution de la France des ajouts imposées par l'UE, en particulier le traité de Lisbonne qui est une forfaiture compte-rendu du vote référendaire de mai 2005. S'il y a lieu, après, il est loisible de changer la Constitution.

3/ Le bien public dicté par l'intérêt général des citoyens commande que les lois en vigueur soient sans délai appliquées pour punir les agissements des entreprises et de l'État lui même qui laissent aller à vau l'eau les résidus toxiques ou les équipements dangereux qui relèvent de leur responsabilité. Le pouvoir pyramidal par lequel périlicite la démocratie doit faire place à la démocratie plus efficace de structure latérale ;

4/ L'estimation par un audit indépendant de la dette publique réelle de l'Etat et de ses institutions dépendant du législatif, de l'exécutif et du judiciaire, pour déterminer la dette réellement due et à renégocier ;

5/ L'application de la devise de la République Liberté Egalité Fraternité doit s'entendre dans toute son étendue et sans contresens.

6/ La République étant « Une et Indivisible » il faut cesser de diviser indûment son territoire et redonner à tous ses habitants le droit d'accéder aux services publics que l'État leur doit, partout où ils vivent ;

7/ Les dits services publics sont à conserver et à augmenter et de ne doivent pas être privatisés sous une forme quelconque.

Ainsi la République sera restaurée et la démocratie retrouvera tout son sens.

Capitalismus delendus est.

Qui cherche la petite bête ?

A propos des expressions adolescentes et des communications présidentielles, pour la dernière sortie, il s'agit (et chacun, comptant sur ses doigts, l'aura compris) de rassembler dans une balance de 17 % à 21 % un nombre de suffrages du premier tour susceptibles de permettre une présence au second ...

Certes, tout est dans l'inflexion et l'image furtive de la posture. Cette dernière « *emmerderie* » a probablement été destinée à un public populaire et jeune, en tout cas connecté. Pour cet auditoire, les expressions vulgaires, provocatrices et différentialistes accompagnent la fonction fédératrice des réseaux. Ainsi, les réseaux fonctionnent plus en communauté libertaire ou libérale (selon l'opinion des uns ou des autres) que sociale. Communauté morale, où chacun aspire tout de même à profiter de la masse pour en être *leader* et où les codes se limitent à des inflexions spéculatives. Ceux qui répondront « **OK** » ne seront pas de la même catégorie que ceux qui enverront « **OK.** », point.

De fait, cette communauté, un certain « peuple », n'a ni l'usage, ni la volonté de se rassembler pour dire au puissant que ce qui « *emm...* » chacun, surtout si l'univers de la santé le concerne (!), c'est la fermeture des hôpitaux et des lits publics depuis plusieurs décennies de politiques libérales dont le propagateur de grossièretés est un maître d'œuvre et un profiteurs des plus impliqués. De plus, qu'un gouvernement contribue à cette manipulation pour exonérer « *son* » futur candidat est inouï ... mais pas inédit. L'Histoire récente, même détournée par des affabulations aux complots (si distinctifs de ces réseaux a-sociaux), raconte assez les rouages et conséquences de l'appropriation d'un appareil d'Etat pour satisfaire des intérêts et une propagande partisane.

Pendant ce temps, le peuple, disons le **vrai** peuple, celui de l'expression minoritaire mais de la majorité indignée, observe les « *emm...* » que le responsable gouvernemental des gamins lui cause.

Il est attaché à sa double réforme du lycée et du bac *le ministre (qui va pas quitter le navire sans l'avoir vue dys-fonctionner, sa monstrueuse machine) !* Il s'agit bien de machines : ainsi, nous

n'oublierons jamais que la première marque de la réforme « *blanquer* » du baccalauréat fut la livraison dans tous les lycées, sans préparation ni information préalables, d'un super scanner au format de feuilles d'examen « spécifiques », envoyé par une boîte privée *via* un transporteur privé ! Marchandisation et contamination de tout le système éducatif par des décisions et des logiques libérales auront été plus que jamais la marque de ce ministre qui a tant duré. Lorsqu'il est arrivé, il s'est proclamé, fort de ses postes dans toute la hiérarchie administrative rectorale et ministérielle, « **ministre des enseignants et de leurs initiatives ... » et ne se priva pas d'ajouter qu'ils étaient mal payés, les enseignants de France !**

Sûrement que la réforme de la fonction publique de ce pouvoir induira qu'il ne sera pas possible de cumuler le plaisir d'être fonctionnaire, celui d'avoir des initiatives et d'avoir, **en plus**, un juste et bon salaire ...

Au passage, avec l'assentiment des syndicats assurés de leurs suffrages numériques (élections sous contrôle du ministère), il suffisait de mettre fin aux commissions paritaires pour mettre en rimes « cooptation » et « reptation ». Genre d'administration déjà pratiquée dans les hiérarchies délocalisées aux pratiques endogènes bien connues.

Si cela est passé sans rumeur sous ce ministère, car cela s'est passé, **notre indignation n'en est pas moins totale et nous n'abandonnerons pas le paritarisme !**

Pour conclure, une remarque, mais sans plus d'espoir que de nous prendre en charge tous ensemble : comme d'habitude, le *ministre de la malheureuse Education nationale* avait tout bien décidé et très bien communiqué, à propos de l'actuelle crise sanitaire, dans les *media* privés ; hélas, au bout de quelques jours, son chef de gouvernement a été obligé de lui tirer encore les oreilles ... Il pourra toujours se tourner vers l'ancienne victime d'un détournement de mineur pour soutenir son autosatisfaction.

Et tous deux de se rappeler leurs souvenirs d'écoles confessionnelles ...

Macron la langue et l'idéologie

Macron joue allègrement avec les symboles de la République : il enlève le drapeau français sous l'Arc de Triomphe, et le remplace par le drapeau européen, il inclut de l'anglais dans le texte de la Carte d'identité - contrairement à ce qu'écrit la Constitution, pour qui le français est la langue de la République-... Son action ne s'inscrit pas dans les pas d'une histoire millénaire et prestigieuse, il agit au coup par coup, selon son caprice, ou son goût d'une modernité mal comprise.

Rajoutons à cela le formidable charabia que nos "modernes" s'ingénient à mettre en œuvre : féminisation imbécile de chaque fonction (autrice, rectrice, docteure, etc.) ; écriture dite "inclusive" qui rend le texte illisible, invention d'un nouveau pronom "iel" pour ne pas choquer ceux qui ne sont ni homme ni femme... On est loin des inventions des Précieuses qui, elles au moins, étaient drôles...

La langue est chargée d'une fonction nouvelle : elle doit prendre en compte les idéologies communautaristes. On ne doit plus dire "nègre" (même quand on parle des gâteaux), on ne doit pas oublier les femmes quand on parle aux Français (alors on dit Françaises, Français), ou on emploie l'écriture inclusive...

Nous vivons sous le règne de l'ignorance et du crétinisme. Croire que le genre "masculin" représente les hommes est une absurdité, dire que "le masculin l'emporte sur le féminin" est une autre absurdité si on l'entend à la lettre... Le masculin est le genre non-marqué, qui correspond au neutre. Le "e" n'est qu'occasionnellement la marque du féminin (un musée, un lycée...), une fonction ne doit jamais être assimilée à celui qui l'occupe provisoirement. Si l'on ignore cela, on consent à entrer dans le charabia, ce sabir moderniste qui déshonore et ridiculise celui qui s'y livre. Faute de concevoir la République, c'est-à-dire l'unité de la Nation autour de valeurs intangibles, on livre la société au règne des communautarismes. On défend l'écologie, ou le bien-être animal, ou le combat féministe, ou les

homosexuels (sans oublier les “transgenres”), etc. La langue est chargée de soutenir ces communautarismes.

Quelque mérite qu’aient ces luttes, elles n’ont pas de sens en soi. C’est l’exploitation capitaliste qui est cause du saccage de la nature, du traitement inégalitaire fait aux femmes, ou aux homosexuels, etc. Torturer la langue ne résout rien : c’est un signe de la victoire provisoire de l’idéologie capitaliste.

Les balbutiements d’un ministre sans souffle

Pauvre ministre de l’Education nationale qui reconnaît qu’il est faillible, publiquement, dans les postes de TV et sur les ondes des radios... Il a déclenché la colère du monde enseignant par ses protocoles contre le virus delta-omicron-etc. qui varient d’un soir au matin suivant. Mais s’il n’avait fait que cela ! Elevé, éduqué, instruit dans des institutions privées, il a fait carrière dans la haute administration publique qui n’est pas regardante, au point de lui confier un poste de recteur avant d’en faire un ministre dans un gouvernement de la République !

La République, il s’en fout, mais le libéralisme économique a toute sa dévotion. Il s’accommode fort bien de la place dégradée de l’enseignement à la Française dans le concert des Nations et décide, tout seul, de ce qui est le plus mauvais possible pour l’Ecole de la République : par exemple, le « localisme » à tout crin des postes d’enseignants et des PERDIR, qui est en opposition avec le *Code de l’Education* qui est celui des lois gouvernant l’Ecole de la République. Que dire d’équipes pédagogiques dévoyées qui se débarrassent de leur principal au prétexte qu’il veut appliquer la loi concernant les élèves alors que les soi-disant profs attachés à leur petit quartier chic veulent les exclure parce qu’ils habitent dans des HLM ? Que dire des PERDIR qui n’ont pas les concours mais sont promus sur listes d’aptitude indéfiniment renouvelables ? Ou de ceux qui réduisent leur devoir de mobilité à quitter leur ancien établissement puis, en prenant juste la prochaine rue dans la même ville, s’installent dans le nouveau ? Etc. etc.

Pauvre ministre qui ne répond pas aux courriers de certaines organisations syndicales et n’écoute pas celles qu’il reçoit ... Il a institué le nouveau baccalauréat dans lequel domine le contrôle continu et l’a réduit à être un d’examen de fin d’études délivré par le lycée d’origine ce qui lui enlève son caractère national qui existe depuis son institution en 1808 comme premier grade de l’enseignement supérieur. D’ailleurs, l’enseignement supérieur est décrété par « *Parcoursup* » qui doit être utilisé avant la fin du deuxième trimestre de la classe terminale : il ne sert qu’à sélectionner les élèves ayant un environnement familial favorable et envoie les autres au casse-pipe. Alors que l’apprentissage est désormais abandonné par les grosses entreprises industrielles, son recours à la formation dans l’enseignement professionnel est une illusion, pour ne pas dire une tromperie.

Pauvre ministre si peu républicain et anti-laïque qui permet que dans des établissements scolaires publics soient embauchés sous couvert de la LOLF des personnels fichés S par la police ! Aucun contrôle, aucune réticence, aucune précaution n’a lieu d’être ! Tout est pour le mieux dans le plus mauvais des mondes possibles et c’est très bien comme ça !

Charge de travail et ergonomie

Je me suis toujours étonné que dans nos métiers personne ne se soucie de quantifier la charge de travail. Des batailles sur le nombre d’élèves par classe continuent de détruire toutes les politiques mises en place alors que la littérature mondiale et non française a depuis longtemps tranché la question en fixant à 24, 25 élèves par classe, permettant ainsi de préserver la dynamique classe, d’assurer une qualité pédagogique, une sécurité physique et psychologique et de pouvoir faire face aux aléas : départ, nouvelle arrivée, réorientation.

Pour exemple, nos voisins allemands du Bade-Wurtemberg, à la frontière avec l'Alsace, ont décrété 24 élèves par classe. Chez nous 32 élèves dans une classe de lycée, deux niveaux en primaire à 28 élèves (la liste n'est pas exhaustive) comme si six élèves de plus par classe n'avait aucune incidence en terme de charge de travail : évaluation, correction de copies, bulletins, discipline, suivi, espaces réduits, ecchymoses dues aux chocs dans les bureaux, pas d'espace de travail pour l'enseignant... le déni toujours, le déni et la complaisance !

Autant des progrès ont été faits dans les métiers dits de production où des charges à soulever sont quantifiées pour éviter des blessures, et les limites de poids sont légalisés, mais rien sur nos métiers.

Des « *process* » comme on dit pour faire bien, ce qu'on nomme des procédures et qui ne cessent de s'accumuler puisqu'on ne sait pas lesquelles abandonner. L'agent, tiraillé entre son travail (c'est-à-dire les gestes professionnels qui assurent un impact réel sur sa tâche et ses résultats) et le devoir de répondre à des commandes de « *tracing* » (bilans, statistiques, conseil de classe, réunion pédagogique, réunion de réunions) tout ceci sans modernisation ou efficacité des outils mis à disposition quand il y en a ! Ne parlons même pas de pallier le manque de personnel !

L'opérationnel quel que soit son échelon hiérarchique se voit obligé de faire des choix.

- Soit il doit y consacrer plus temps sans contrepartie et subir une charge mentale à l'origine d'une fatigue qui s'accumulant amène inévitablement à empiéter les autres temporalités que sont celle du repos, de la vie privée, de famille, de la santé, des loisirs.
- Soit il continue d'impacter au mieux le cœur de son métier, faire cours, obtenir que les élèves progressent et apprennent, assurer des bilans comptables, assurer la sécurité de l'établissement, son fonctionnement, édition de courriers... mais il se verra reprocher les non remontées et sera dans l'incapacité de démontrer ou montrer ses résultats. Alors, malgré un travail bien fait, il sera à la merci du premier chefaillon incapable d'analyse, asservi lui-même au coût que coûte. L'agent sera isolé et ne pourra alors faire face subissant les réactions retors de la hiérarchie soucieuse de sauver son image.
- Soit il tente tant bien que mal de répondre à la commande en respectant le temps de travail mais voit très rapidement ses tâches disons premières mis à mal en y consacrant moins de temps. Il sera insatisfait et s'exposera évidemment à des tensions malsaines et des sanctions

Les conséquences ne se font pas attendre, *burn out*, démissions, violences, mal-être...

Ce qu'il faut comprendre c'est que les réformes ne sont que sources de confusion. Pourquoi ?

Nous allons comparer ce terme souvent usité et polysémantique et bien mal employé qu'est « réformer » à un autre moins usité mais aussi mal employé et pour cause : « moderniser ».

Lisons les définitions données au terme de réformer par le Larousse :

- **1.** Faire subir à quelque chose des modifications importantes destinées à l'améliorer : Réformer les institutions.
- **Synonymes :**
- remanier - révolutionner
- **2.** Ramener un ordre religieux à une observation plus stricte de sa règle.
- **3.** Littéraire. Supprimer ce qui est nuisible : Réformer les abus.
- **Synonymes :**
- amender - corriger - relever

Complétons et comparons avec le mot moderniser :

1. Rajeunir quelque chose, lui donner une tournure moderne : Moderniser la décoration d'un appartement.

2. Remplacer ce qui est vétuste ou obsolète par des installations, des équipements modernes : Moderniser une usine.

Synonymes :

adapter - réformer - rénover

3. Organiser quelque chose d'une manière conforme aux besoins d'aujourd'hui : Moderniser les programmes scolaires.

Synonyme :

actualiser

Ce que nous pouvons constater, c'est que les 3 définitions peuvent amener à des erreurs d'interprétation. En effet, chacun y comprendra ce qu'il souhaite et s'engagera avec bonne foi dans des voies qui s'opposent.

Ainsi, je peux chercher à réformer en améliorant par des modifications structurelles ou bien à reformer en revenant à la règle d'origine. Les conséquences ne sont pas les mêmes. Dans cet exemple la volonté d'améliorer son action au quotidien pour améliorer sa condition sera dévoyée en un retour à des règles anachroniques ne répondant plus au contexte actuel.

La confusion va aussi régner sur des constats et des réponses dignes des meilleurs syllogismes et tautologies. Ainsi un agent qui ne donne pas satisfaction c'est qu'il ne veut pas ! Quelqu'un qui ne veut pas est un fainéant, donc un agent est un fainéant !

Vous pouvez constater que la définition commune aux deux termes est celle qui commence par le verbe améliorer avec une différence notable pour le mot moderniser: **Remplacer ce qui est vétuste ou obsolète par des installations, des équipements modernes.** Et c'est ici que le bât blesse, il faut agir sur les moyens, donc il faut de l'argent et il est soit dans une poche et pas dans une autre, dans un ministère et pas dans un autre, dans une entreprise et pas dans une autre. Et non, l'argent ne disparaît pas !

Pourquoi alors n'est-il pas dans la nôtre ? Pourquoi un ministre rend de l'argent voué à être dépensé pour améliorer les conditions ? Pourquoi un président s'en félicite et que certains collègues applaudissent des deux mains, se défilent en disant que nous ne sommes pas les plus malheureux, convaincus que nous coûtions chers, que nous sommes à l'origine de l'augmentation des impôts etc...D'ailleurs que font ces collègues-là pour les plus malheureux ? En supposant que ces collègues soient à l'origine d'action de solidarité, que pourront-ils faire plus tard « sans le sou »?

Dans le fond toutes ces questions se rejoignent car elles sont la conséquence de choix conscients. Nous assistons à un déclasserment, une OPA, une révolution culturelle sur une république où la devise Egalité Liberté Fraternité, socle de notre accord social, est mis à mal. Cette devise mal comprise (il n'y a pas de virgule et elle a été écrite dans le contexte scientifique des Lumières où les maths et la physique étaient source de progrès). Elle est une équation où chaque décision publique et individuelle est soumise pour trouver une égalité, un équilibre sur la balance du cœur et de la paix entre la fraternité et la liberté c'est-à-dire entre moi et les autres, entre le privé et le public. Malheureusement l'égalité définie plutôt comme une bredouille égalitaire est un leurre agité par des possédants égoïstes et avares convaincus du bien fondé de leur réussite et qui n'auront de cesse de posséder plus pour le plus grand malheur de plus.

Ainsi quand les volontés politiques et opérationnelles ne sont plus alignées, les forces mises en jeu ne font plus leviers pour des jours plus doux.

La modernisation, c'est l'amélioration des conditions pour chacun, c'est la clé pour ne pas sombrer dans le chaos et la guerre. Les hommes et les femmes de tous pays ne souhaitent que se protéger d'un monde où la mort est certaine, et aspirent à ce que celle-ci vienne le plus tard possible, avec cet espoir quotidien de pouvoir revoir le sourire des gens et des enfants qu'ils aiment. Il est vrai que cela peut paraître bien peu et dérisoire à la fois, mais c'est ainsi, car c'est là notre pain affectif journalier et que bien des possédants acariâtres nous envient.

UNE GRANDE PREMIÈRE A L'EDUCATION NATIONALE ! Le report des résultats inter-académiques du 3 au ... 9 mars !

Déjà trois ans maintenant, que le ministère ne soumet plus ses décisions sur les mutations aux différentes organisations syndicales ! En appliquant malheureusement la loi de la *Transformation de la fonction publique* de la manière la plus stricte possible, le ministère de l'Education nationale ne fait qu'entraver le droit à mutation. Cela fait maintenant trois ans que les commissions paritaires ne se réunissent plus, les dysfonctionnements se succèdent et l'opacité devient la règle. Depuis trois ans, le ministère ne fait que déshumaniser ces opérations, laissant les personnels livrés à eux-mêmes face à des plateformes numériques qui génèrent incompréhension et stress chez les personnels. Le ministère vient d'annoncer qu'il reporte, pour des raisons de « *contraintes d'organisation* », la parution des résultats des mutations inter-académiques de presque une semaine. Ainsi, les personnels sont dans l'attente, jusqu'au 9 mars au lieu du 3 mars initialement prévu. Pour les participants, la date du 3 mars est inscrite depuis des semaines dans leur calendrier ...

La réponse aux demandes de mutation est primordiale dans la vie professionnelle et, bien sûr, personnelle, les enjeux peuvent être considérables. Une fois de plus, ce décalage est un nouveau signe de mépris pour les personnels. C'est aussi la conséquence directe des suppressions de postes dans les services administratifs (plus de 10 000 en dix ans) et de la volonté de destruction de la fonction publique d'État et de son statut.

Emmanuel Macron ose annoncer avec un sacré culot qu'il envisage de supprimer le CAPES. Alors les postes à profil dont le recrutement est laissé aux chefs d'établissement se multiplient et le ministère ne met pas en œuvre les moyens nécessaires pour respecter le calendrier qu'il fixe.

Le mouvement des personnels CFIF exerçant en MLDS toujours inexistant depuis ... 2016 !

Les enseignants coordinateurs de la MLDS sont environ huit cents dont environ 50% sont des agents non titulaires, et chaque année il n'y a que cinq à sept postes vacants, au mieux, qui paraissent au mouvement chaque année.

Les chefs de service de la MLDS, dans les rectorats, peu au fait de la MLDS, confraient le recensement des candidats au mouvement à des « responsables » académiques qui sont eux-mêmes à la MLDS et parfois sont non titulaires. Comment pourraient-ils, dans ce cas, **et de leur plein gré**, publier la liste des contractuels MLDS comme postes vacants ?

Les titulaires MLDS sont des enseignants comme les autres, qui ont réussi les concours, et malgré cela, la règle du droit à mutation change : pourquoi faut-il, au rebours des autres enseignants, qu'ils obtiennent un *satisfecit* du rectorat de départ et un autre du rectorat d'arrivée pour obtenir le droit à muter ?

Il y a là une absurdité qu'il faut faire disparaître au plus vite afin de laisser aux titulaires MLDS le droit de muter et d'évoluer professionnellement : déjà six ans que **le droit commun est bafoué**, en toute connaissance de cause, par l'administration de l'Education nationale.

Pouvoir d'achat

Selon une enquête IPSOS *, demandée par une organisation syndicale du secteur éducatif, plus de ¾ des professeurs ont ressenti une baisse de pouvoir d'achat au cours du dernier quinquennat.

« L'évolution du **pouvoir d'achat des professeurs** aura été meilleure de 2017 à aujourd'hui que dans les périodes précédentes », affirmait, le 29 janvier, le ministre de l'Éducation nationale **Jean-Michel Blanquer**. Selon une enquête IPSOS (1), plus de ¾ des **enseignants** estiment pourtant que leur **pouvoir d'achat** s'est détérioré ces 5 dernières années.

Selon cette enquête d'opinion, 56 % des **fonctionnaires** estiment que la situation concernant leur pouvoir d'achat a empiré au cours du dernier quinquennat. Ce chiffre atteint 79 % chez les enseignants. Les professeurs sont également plus nombreux que les autres fonctionnaires à déplorer une dégradation concernant leur **charge de travail** : 80 % contre 65 % pour la globalité des fonctionnaires interrogés. Même chose pour la reconnaissance sociale dont ils bénéficient : 72 % estiment qu'elle s'est détériorée contre 50 % pour l'ensemble des sondés. Enfin, ils sont 54 % à ressentir que la reconnaissance de leurs efforts par leur hiérarchie s'est amoindrie, contre 43 % pour l'ensemble de la **Fonction publique**.

L'enquête souligne également que les enseignants sont plus nombreux à penser que la principale revendication syndicale doit être la **revalorisation des salaires** : 84 % sont de cet avis, contre 74 % dans la Fonction publique en général. 80 % des **professeurs** se disent, en outre, prêts à se mobiliser si les salaires n'augmentent pas, contre 74 % pour l'ensemble des fonctionnaires interrogés.

** Enquête réalisée en ligne auprès d'un échantillon de 1568 fonctionnaires constituant un échantillon représentatif d'agents de la fonction publique, du 4 au 17 janvier 2022*

Appel d'un professeur à être écouté et représenté correctement par les syndicats !

Voici un échange de courrier avec un professeur des écoles déçu par le syndicalisme enseignant. Il est complété par un commentaire succinct du SNCA e.i.L. Convergence

Bonjour.

Je suis très déçu par l'ensemble des syndicats qui oublie d'évoquer l'absence d'outils de travail mis à disposition pour réaliser les cours à distance pendant le confinement et maintenant... Nous utilisons nos connexions, notre électricité, notre ordinateur portable, notre téléphone et ... nous achetons nous-mêmes nos masques. Mais le plus important restent les conditions de travail pour réaliser la mission qui nous est confiée. Le plombier a besoin de ses outils, le mécanicien et l'ingénieur aussi, les boulangers et les professeurs aussi !!!

Il en est de même pour les livres, l'accès à la culture, aux langues. Nous sommes sensés les transmettre à nos élèves ... et nous n'avons pas accès à la culture ... Nos élèves sont mieux équipés que nous à la maison !

... Nous n'avons pas le droit à une formation choisie selon nos besoins et projets, elle est imposée en fonction des concours internationaux de la meilleure école. C'est pourtant un des principaux droits de la déclaration universelle des droits de l'homme ... A quelle époque vivons-nous ?

... Nous avons vraiment l'impression ici que les syndicats ne sont pas enseignants dans les classes.

Qu'envisagez-vous de faire également face à l'inflation (et à) la décision de l'Etat d'absorber lui-même cette hausse des prix ... au lieu de nous confier cette somme dans nos salaires pour que nous payons nous-mêmes ce que nous devons ? J'ai vraiment l'impression que mon travail ne me permet de vivre, que je suis dépendant de l'Etat. S'il vous plaît, mobilisons-nous pour arrêter cette tutelle !

Si vous vous déclarez nos « défenseurs » et « protecteurs » de nos droits et conditions de travail, faites-le pour de vrai en nous consultant. Nous ne recevons aucun questionnaire de votre part pour savoir comment on va et ce (dont) on l'on a besoin. Nous ne recevons que des appels à vous suivre et parfois à casser du ministre !

Merci de nous défendre, on compte sur vous !

Réponse du SNCA e.i.L. Convergence

Cher camarade, cher collègue,

Votre lettre est sincère et reflète la réalité dans laquelle est tombée l'Ecole de la République. Il y a longtemps que cette décrépitude a commencé et le SNCA e.i.L. Convergence, d'abord AUTREMENT pour la FSU, l'a dénoncée dès la création de la FSU. Mais rien n'a changé et, au contraire, la collusion entre les syndicats enseignants et les différents pouvoirs mais tous libéraux, s'est amplifiée et les élections informatisées n'ont rien arrangé.

Le SNCA e.i.L. Convergence et sa fédération ne sont jamais « invités » aux palabres du ministre et celui-ci ne répond jamais à leurs courriers. C'est ainsi.

Vous pouvez consulter notre site www.snca-nat.fr et ses archives pour avoir une idée de ce que nous revendiquons, en particulier l'évolution révolutionnaire qui a cessé d'agir en 1983-1984.

Bien cordialement

Le secrétariat du SNCA e.i.L. Convergence

Commentaire

Au-delà de la réponse courtoise du SNCA e.i.L. Convergence, il y a lieu de remarquer les contradictions de la lettre, pourtant véridique et sincère, du professeur des écoles. Il mêle les arguments personnels et atomisés de sa vie, oubliant que la déduction fiscale à laquelle il a droit implique les dépenses liées à son métier, et les remarques sur la responsabilité de l'État : l'Ecole de la République est placée comme droit régalien sous la responsabilité de l'État et est de ce fait un service public en charge d'instruire, d'éduquer et de former les futurs citoyens. Que l'État actuel, dans ses dérives libérales, ait oublié ses devoirs est une chose ; mais la République, quoique dévoyée par lui, en est une autre. **Seule la reprise de l'évolution révolutionnaire lui redonnera son sens.**

Camarades
Bienvenue sur le site du SNCA e.i.L. Convergence
www.snca-nat.fr